

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Instruction du Gouvernement du 22 août 2014 relative au rôle des DIRM, DM, DREAL, DRIEA, DRIEE, DRIHL, DEAL, DIR dans la prévention des crises et la gestion des situations d'urgence et de post-crise dans les domaines de compétence du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires
<b>Numéro NOR</b>	DEVK1329457C
<b>Ministère</b>	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
<b>Thématique de document</b>	Administration générale
<b>Type de document</b>	Instruction
<b>Date de signature</b>	22-08-2014
<b>Date de publication</b>	25-09-2014
<b>Document</b>	met_20140017_0100_0025.pdf